

Romain Tiquet, *Travail forcé et mobilisation de la main-d'œuvre au Sénégal (Années 1920 - 1960)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, 282 p.

Jean-Pierre Le Crom

Citer cet article : Jean-Pierre Le Crom (2021), « Romain Tiquet, *Travail forcé et mobilisation de la main-d'œuvre au Sénégal (Années 1920 - 1960)* », *Revue d'Histoire Contemporaine de l'Afrique*, en ligne.

URL : <https://oap.unige.ch/journals/rhca/article/view/crlecrom>

Mise en ligne : 22 novembre 2021

DOI : <https://doi.org/10.51185/journals/rhca.2021.e592>

Ce livre est une version allégée d'une thèse soutenue à l'université Humboldt de Berlin en 2016. Le sujet n'est pas complètement nouveau. D'autres s'y étaient déjà intéressés, comme Babacar Fall ou, moins directement, Frederick Cooper. Romain Tiquet le sait évidemment, mais revendique, dans un court avant-propos d'une grande finesse, le pari de revenir sur ce sujet déjà traité. Et, disons-le d'emblée, ce pari est superbement tenu.

L'originalité du propos tient principalement dans le choix d'une approche « par le bas », micro-historique, qui rompt avec une approche plus globale, « dakarocentrée », comme dirait l'auteur. Elle réside aussi dans la diversité des sources utilisées : archives de l'administration coloniale, à Dakar ou aux ANOM à Aix-en-Provence – toujours utilisées avec beaucoup de recul et d'esprit critique ; entretiens qui permettent notamment (mais pas que) de donner de la « chair » au propos ; presse écrite, dont l'utilité pour aborder cette histoire apparaît ici évidente. Il faut noter aussi la capacité de l'auteur à intégrer intelligemment et sans les plaquer les réflexions de philosophes ou de sociologues comme Howard Becker ou Michel Foucault, notamment celles de *Surveiller et punir*, dont on pressent qu'il a beaucoup marqué l'étudiant qu'était alors Romain Tiquet avant qu'il ne devienne chercheur au CNRS où il se consacre désormais à l'histoire de la folie en Afrique de l'Ouest.

L'ouvrage est divisé en six chapitres. Le premier traite des prestations et de la main d'œuvre pénale sur les chantiers de routes au Sénégal. Les prestations, rachetables, sont considérées comme un impôt par les autorités coloniales et c'est l'une des raisons principales pour laquelle la France n'adhérera pas à la convention de l'OIT sur le travail forcé en 1930. Romain Tiquet montre ici que ces travaux provisoires se transforment en système permanent et qu'ils sont accompagnés de nombreuses dérives : présence de femmes et d'enfants sur les chantiers, dépassement du nombre de journées imposées, rations insuffisantes, migrations forcées de prestataires loin de leur foyer. La main d'œuvre pénale, moins importante d'un point de vue quantitatif, est utilisée quant à elle dans le cadre de travaux d'intérêt public mais aussi au service d'entreprises privées. Dans les deux cas, les résultats de ces dispositifs de



contrainte ne sont pas bons : dans les années 1930, seuls 4 500 km de routes sur 37 000 sont praticables, et encore, seulement pendant la bonne saison !

Le second chapitre met la focale sur les plantations de sisal, une plante qui permet de produire des cordes et des tissus vendus notamment sur le marché français à raison de 30 000 tonnes par an dans les années 1930. L'approche micro-historique, qui porte sur deux entreprises privées, s'avère particulièrement judicieuse pour comprendre les mécanismes de coercition utilisés pour mettre les populations au travail. La réalité est que le travail forcé ne concerne pas seulement les travaux d'intérêt public mais aussi ceux réalisés pour les entreprises privées et que le recrutement est opéré par les autorités coloniales à moindre coût.

Dans le dispositif relativement complexe de recrutement forcé des « indigènes », il ne faut pas négliger le rôle de leurs chefs, « véritables contremaîtres de l'entreprise coloniale », sujet traité dans le chapitre 3. Ces chefs indigènes au statut opaque négocient habilement leur collaboration avec le colonisateur contre prébendes et marques de prestige. Le travail forcé est également souvent utilisé à leur profit personnel. Ces abus sont peu réprimés par les autorités, mais, au fil du temps, ils sont de plus en plus fortement dénoncés dans la presse sénégalaise, ce qui provoque quelques réactions officielles.

Les résistances au travail forcé font l'objet du chapitre suivant, particulièrement neuf et intéressant. L'auteur écarte en effet d'emblée l'opposition binaire domination – résistance pour explorer non seulement toutes les formes de résistance, incluant l'indiscipline, l'esquive ou le refus, mais aussi ces zones grises dans lesquelles la contestation peut s'accompagner de connivences voire de négociations. Sur ce point, on se permettra de citer trois phrases d'inspiration foucauldienne et particulièrement éclairantes de la conclusion de ce chapitre, et même peut-être de l'ouvrage en général :

Ainsi, penser le pouvoir en situation coloniale c'est avant tout l'envisager non pas comme un dispositif unique et binaire de domination et de discipline, mais plutôt comme le résultat de rapports de force multiples (antagoniques ou convergents), microsociologiques et structurants, d'un ensemble d'acteurs qui appartient au même système. Les relations de domination, une fois établies, ne se maintiennent pas grâce à leur seule force intrinsèque. Il y a tout un travail de « maintenance » de la part des autorités pour renforcer, préserver, reformuler et ajuster la contrainte. (p. 172)

Hanna Arendt ou Primo Levi, certes éloignés des questions coloniales, auraient aussi pu être mobilisés dans ce chapitre, mais on ne saurait mieux dire.

Le cinquième chapitre est consacré aux « travailleurs-la-pelle », c'est-à-dire à la deuxième portion du contingent, appelée aussi SMOTIG, celle qui n'est pas appelée à intégrer l'armée et qui ne porte donc pas de fusil, mais une pelle. Ce dispositif avait été créé à Madagascar avant la Grande Guerre puis importé en AOF notamment au sein de l'Office du Niger. Il est réglementé par un arrêté de 1926 au Sénégal. Son objectif est à la fois économique – procurer de la main d'œuvre aux entreprises qui en ont besoin – et moral – acclimater l'idée d'une mission civilisatrice du travail. En pratique, les camps de travail où sont rassemblées les recrues sont des lieux d'enfermement disciplinaire, ce qui suscite toutes

sortes de réactions, de l'indiscipline quotidienne aux désertions individuelles ou collectives. En déclin dans les années 1930, le recours à la deuxième portion du contingent est réactivé dans les années 1940 et se poursuit même après l'abolition du travail forcé en 1946 sous l'appellation de « pionniers », notamment à Dakar.

Le sixième et dernier chapitre amène le lecteur au-delà de l'indépendance, avec les projets de développement portés par Léopold Sédar Senghor et, un temps, Mamadou Dia, déclinés par les programmes d'animation rurale, d'investissement humain et de service civique. Globalement, ces programmes ont été des échecs, explique Romain Tiquet, principalement à cause de la lourdeur des structures, de l'inefficacité relative des agents et d'un dirigisme des élites coupées des réalités notamment rurales. Il pointe aussi le discours officiel stigmatisant la « paresse » des populations, finalement pas très éloigné de celui tenu précédemment par les autorités coloniales.

Cette courte recension ne saurait rendre compte de la grande richesse de ce travail de recherche. Naturellement, il ne concerne que le Sénégal, une colonie française particulière, avec ses « quatre communes », qui, dès le début de la période investiguée par l'auteur, avait des représentants à la Chambre des députés, une économie largement centrée sur la culture de l'arachide et un travail libre assez développé, en tout cas davantage que dans d'autres espaces coloniaux. Le Sénégal n'est donc pas un prototype colonial, et d'autres recherches, pour certaines déjà réalisées ou en cours, permettent d'éclairer les différences et les convergences entre les diverses colonies d'exploitation mais aussi de plantation ou de peuplement. Pour autant, cet excellent livre offre de nombreuses pistes aux historien(ne)s pour penser la diversité, les ambiguïtés et les contradictions de la colonisation française. Alors, qui que vous soyez qui lisez cette recension, et qui vous intéressez à l'évidence à l'histoire coloniale ou à l'histoire de l'Afrique, un conseil : lisez le livre de Tiquet.

Jean-Pierre Le Crom
Centre National de la Recherche Scientifique
UMR Droit et changement social, Nantes